

DEUXIÈME RÉCOLTE CANADA | SECOND HARVEST CANADA

États financiers

31 août 2025

DEUXIÈME RÉCOLTE CANADA | SECOND HARVEST CANADA

Table des matières

États financiers

Exercice clos le 31 août 2025

	Page
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1–2
ÉTATS FINANCIERS	
État de la situation financière	3
État de l'évolution de l'actif net	4
État des résultats	5
État des flux de trésorerie	6
Notes afférentes aux états financiers	7–14

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
Deuxième Récolte Canada | Second Harvest Canada

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Deuxième Récolte Canada | Second Harvest Canada (l'entité), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 août 2025 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes afférentes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 août 2025, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

(suite)

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Toronto (Ontario)
14 octobre 2025

Hogg, Shain & Scheck PC
Autorisé à exercer la comptabilité publique par les
Comptable professionnels agréés de l'Ontario

DEUXIÈME RÉCOLTE CANADA | SECOND HARVEST CANADA

État de la situation financière

Au 31 août 2025

	2025	2024
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Trésorerie (note 2)	10 927 017 \$	14 718 741 \$
Placements à court terme (notes 2 et 3)	4 471 487	4 553 935
Débiteurs	821 872	484 190
Inventaire – Dons de denrées alimentaires (note 8)	1 416 946	1 289 725
Frais payés d'avance	346 697	253 057
	17 984 019	21 299 648
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4)		
	14 056 244	14 286 866
	32 040 263 \$	35 586 514 \$
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Fournisseurs et frais courus	1 200 375 \$	2 092 898 \$
Apports reportés (note 5)	2 287 292	3 931 140
Apports reportés – Dons de denrées alimentaires (note 8)	1 416 946	1 289 725
	4 904 613	7 313 763
APPORTS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES REPORTÉS (note 6)		
	12 143 568	13 458 471
	17 048 181 \$	20 772 234 \$
ACTIF NET		
NON AFFECTÉ		
	7 271 203	7 093 401
APPORTS POUR LE TERRAIN		
	1 550 879	1 550 879
AFFECTATION INTERNE		
Réserve d'exploitation (note 7)	5 370 000	5 370 000
Réserve de l'immeuble et des immobilisations corporelles (note 7)	300 000	300 000
Réserve d'opportunité (note 7)	500 000	500 000
	14 992 082	14 814 280
	32 040 263 \$	35 586 514 \$

APPROUVÉ AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

_____, Administrateur

_____, Administrateur

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

DEUXIÈME RÉCOLTE CANADA | SECOND HARVEST CANADA

État de l'évolution de l'actif net

Exercice clos au 31 août 2025

	Non affecté	Apports pour le terrain	Réserve d'exploitation (note 7)	Réserve de l'immeuble et des immobilisations corporelles (note 7)	Réserve d'opportunité (note 7)	2025	2024
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	7 093 401 \$	1 550 879 \$	5 370 000 \$	300 000 \$	500 000 \$	14 814 280 \$	14 033 553 \$
Excédent des produits sur les charges	177 802	-	-	-	-	177 802	780 727
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	7 271 203 \$	1 550 879 \$	5 370 000 \$	300 000 \$	500 000 \$	14 992 082 \$	14 814 280 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

DEUXIÈME RÉCOLTE CANADA | SECOND HARVEST CANADA**État des résultats****Exercice clos le 31 août 2025**

	2025	2024
PRODUITS		
Dons de denrées alimentaires (note 8)	400 977 142 \$	363 367 521 \$
Levées de fonds (notes 9 et 12)	18 691 914	17 015 044
Fonds pour l'infrastructure alimentaire scolaire - financement (note 11)	2 067 012	-
Intérêts et autres (note 3)	1 312 681	765 215
Amortissement des apports d'immobilisations corporelles (note 6)	1 296 960	1 243 874
Formation et éducation	636 573	244 858
Contribution des services bénévoles (note 13)	436 358	392 333
	425 418 640	383 028 845
CHARGES		
Collecte et livraison de denrées alimentaires :		
Dons de denrées alimentaires livrés (note 8)	400 977 142	363 367 521
Application Bouffe Récup (notes 9, 15 et 16)	11 966 077	8 744 703
Autres frais liés à la livraison de denrées alimentaires (notes 15 et 16)	6 188 299	7 464 250
Fonds pour l'infrastructure alimentaire scolaire - financement (note 11)	2 067 012	-
Amortissement des immobilisations corporelles	1 311 768	1 275 670
Formation et éducation (notes 15 et 16)	1 252 873	406 742
Administration (notes 14, 15 et 16)	537 100	319 521
Communications et levées de fonds (notes 15 et 16)	504 209	277 378
Services bénévoles offerts (note 13)	436 358	392 333
	425 240 838	382 248 118
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	177 802 \$	780 727 \$

DEUXIÈME RÉCOLTE CANADA | SECOND HARVEST CANADA

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 août 2025

	2025	2024
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	177 802 \$	780 727 \$
Élément sans effet sur la trésorerie :		
Dons de denrées alimentaires	(400 977 142)	(363 367 521)
Dons de denrées alimentaires livrés	400 977 142	363 367 521
Inventaire – Dons de denrées alimentaires	1 416 946	1 289 725
Apports reportés – Dons de denrées alimentaires	(1 416 946)	(1 289 725)
Amortissement des apports d'immobilisations corporelles	(1 296 960)	(1 243 874)
Amortissement des immobilisations corporelles	1 311 768	1 275 670
Contribution des services bénévoles	(436 358)	(392 333)
Services bénévoles offerts	436 358	392 333
Réaffectation des apports en capital différés des exercices antérieurs	(17 943)	-
	<u>174 667</u>	<u>812 523</u>
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement:		
Débiteurs	(337 682)	(191 087)
Frais payés d'avance	(93 640)	(120 281)
Fournisseurs et frais courus	892 523	1 434 043
Apports reportés	(1 643 848)	916 908
	<u>(2 967 693)</u>	<u>2 039 583</u>
Flux de trésorerie provenant des activités de fonctionnement	<u>(2 793 026)</u>	<u>2 852 106</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Diminution (augmentation) des placements à court terme	82 448	(1 213 572)
Acquisition d'immobilisations, net	(1 081 146)	(376 346)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	<u>(998 698)</u>	<u>(1 589 918)</u>
ACTIVITÉ DE FINANCEMENT		
Apports reçus pour l'acquisition d'immobilisations corporelles	-	225 000
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE	<u>(3 971 724)</u>	<u>1 487 188</u>
TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>14 718 741</u>	<u>13 231 553</u>
TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>10 927 017 \$</u>	<u>14 718 741 \$</u>

DEUXIÈME RÉCOLTE CANADA | SECOND HARVEST CANADA

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 août 2025

Deuxième Récolte Canada | Second Harvest Canada (l'entité) a été constituée en tant qu'organisme sans but lucratif sans capital-actions en vertu des lois de la province de l'Ontario le 18 avril 1985. Le 14 juillet 2020, l'entité a été accréditée en tant que société extraprovinciale et extraterritoriale sans action dans toutes les provinces et les territoires du Canada, en vertu de la Loi sur les sociétés de chaque province et territoire. Le 8 décembre 2020, l'entité a déposé un certificat de prorogation en vertu de la Loi canadienne sur les organismes sans but lucratif.

L'entité a pour principal objectif de redistribuer à d'autres groupes d'organismes sans but lucratif les surplus de denrées alimentaires périssables recueillis auprès de donateurs, tout en gardant les aliments utilisables hors des sites d'enfouissement et en protégeant l'atmosphère des émissions de GES, qui contribuent au changement climatique.

L'entité est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada. À ce titre, elle est exonérée de l'impôt sur le revenu et peut délivrer des reçus pour les dons de bienfaisance.

1. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Méthode de présentation

Ces états financiers sont la représentation de la direction et ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du *Manuel de CPA Canada*.

Comptabilisation des produits

L'entité applique la méthode du report pour comptabiliser les apports, y compris les revenus de levées de fonds, de financement de l'infrastructure alimentaire et formation et d'éducation. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports du donateur explicitement et implicitement affectés sont reportés lorsqu'ils sont reçus et constatés en tant que produits lorsque l'activité connexe a lieu et que les dépenses sont engagées.

Les apports reçus pour l'acquisition d'immobilisations corporelles sont initialement reportés puis amortis à titre de produits selon la même méthode que celle appliquée à l'amortissement des immobilisations corporelles connexes.

Les produits d'intérêts sont constatés dans l'année où ils sont gagnés, tel que rapporté par les institutions financières avec qui elle fait affaires.

Les dons de denrées alimentaires sont constatés à titre de produits et de charges lorsqu'ils sont remis aux agences soutenues par l'entité. Les dons de denrées alimentaires sont évalués à un prix moyen par livre selon des estimations propres aux types d'aliments reçus. Le prix par livre est basé sur les données Nielsen MarketTrack pour chaque type précis d'aliment.

Les heures consacrées par les bénévoles sont évaluées au taux horaire du salaire minimum de l'Ontario Living Wage Network et sont constatées au fur et à mesure que les services sont rendus.

Instruments financiers

L'entité évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs et passifs financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement se composent de la trésorerie, des débiteurs et des fournisseurs.

Les placements à court terme sont évalués au coût plus les intérêts courus.

(suite)

DEUXIÈME RÉCOLTE CANADA | SECOND HARVEST CANADA

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 août 2025

1. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Dépréciation des instruments financiers

Les actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de la perte de valeur correspond à l'excédent de la valeur comptable sur la valeur de réalisation nette estimative. Une perte de valeur déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la perte de valeur n'avait jamais été comptabilisée. Le montant de toute dépréciation ou reprise est comptabilisé à l'état des résultats.

Inventaire – Dons de denrées alimentaires

L'inventaire des dons de denrées alimentaires représente les produits alimentaires récupérés qui n'ont pas encore été redistribués à la fin de l'exercice. Ces montants sont évalués au prix moyen par livre pour chaque catégorie de dons d'aliments disponibles, sur la base des données de Nielsen MarketTrack.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les immobilisations corporelles sont amorties sur leur durée de vie utile selon la méthode et les durées suivantes :

Améliorations du bâtiment	5 ans – 20 ans	Méthode d'amortissement linéaire
Bâtiment - 120 The East Mall	25 ans	Méthode d'amortissement linéaire
Camions de livraison	5 ans	Méthode d'amortissement linéaire
Mobilier et équipement	3 ans	Méthode d'amortissement linéaire

L'entité révisé régulièrement ses immobilisations corporelles afin de radier les éléments désuets.

Dépréciation des actifs à long terme

Les actifs à long terme, incluant les immobilisations corporelles, font l'objet d'un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. La perte de valeur est évaluée comme l'excédent de la valeur comptable de l'immobilisation corporelle sur sa juste valeur. La juste valeur est déterminée selon le coût de remplacement de l'actif.

Ventilation des salaires et avantages sociaux et des charges administratives et locatives

L'entité ventile les salaires et avantages sociaux et les charges locatives, par catégorie de charge correspondante à l'état des résultats, en fonction du pourcentage de temps passé et de l'espace utilisé au cours d'une période donnée (note 15).

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif oblige la direction à faire des estimations et à poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs à la date de clôture ainsi que sur les montants des produits et des charges de l'exercice. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviendront connus. Ces estimations comprennent la durée de vie utile estimative des immobilisations corporelles, les frais courus à la fin de l'exercice la ventilation des salaires et avantages sociaux et des charges administratives et locatives ainsi que les quantités et la valeur spécifiques des dons d'aliments par catégorie lors de l'évaluation des produits et des dépenses liés aux dons de denrées alimentaires.

DEUXIÈME RÉCOLTE CANADA | SECOND HARVEST CANADA

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 août 2025

1. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Utilisation d'estimations (suite)

La direction utilise des estimations pour déterminer la quantité de nourriture reçue de certains donateurs, en raison de la similitude de l'assortiment régulier des dons de denrées alimentaires reçus. Ces estimations sont revues par rapport au suivi fait par la direction des éléments réels reçus sur une période donnée, afin de s'assurer de leur raisonnabilité. De la même façon, la direction estime les quantités de dons de denrées alimentaires fournis aux organismes donataires dans le but d'atteindre le plus grand nombre de bénéficiaires chaque année. Finalement, des estimations sont utilisées pour évaluer la valeur en dollars des dons de denrées alimentaires reçus et livrés, à l'aide d'un rapport d'évaluation d'une tierce partie.

2. TRÉSORERIE ET PLACEMENTS À COURT TERME

Une partie des liquidités et des placements à court terme représente des contributions grevées d'affectations externes de donateurs comme suit :

	2025	2024
Trésorerie et placements à court terme non affectés (note 7)	13 111 212 \$	14 534 373 \$
Affectés :		
Programme de livraison de denrées alimentaires et d'éducation (note 5)	1 703 670	3 878 011
Activités de fonctionnement de 2026 (note 5)	328 500	-
Fonds pour l'infrastructure alimentaire scolaire (notes 5 et 11)	182 988	-
Application Bouffe Récup (note 5)	72 134	53 129
Contributions non dépensées	-	807 163
Total trésorerie et placements à court terme	15 398 504 \$	19 272 676 \$

Les apports pour les programmes de livraison de denrées alimentaires et d'éducation, qui sont affectés à des fins particulières par le donateur et non dépensés à la fin de l'exercice, sont comptabilisés dans les apports reportés.

Les apports pour les activités de fonctionnement de 2026 sont affectés aux dépenses de fonctionnement de l'exercice 2026, tel qu'indiqué par les donateurs.

Les apports pour le fonds pour l'infrastructure alimentaire scolaire sont affectés à des fins spécifiques, tel qu'indiqué à la note 11.

Les contributions pour l'Application Bouffe Récup nécessitent que les fonds soient utilisés pour la plateforme de distribution en ligne, qui facilite l'échange de denrées alimentaires entre les entreprises accréditées et les organismes sans but lucratif ou caritatifs.

3. PLACEMENTS À COURT TERME

Les placements à court terme se composent de certificats de placement garanti à taux fixe (CPG) émis par une banque à charte canadienne. Ces CPG sont assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada jusqu'à concurrence de 100 000 \$ par CPG. Les CPG portent intérêt à un taux de 2,92 % - 3,97 % (5,10 % - 5,53 % en 2024), et viennent à échéance entre septembre 2025 et février 2026 (septembre 2024 à février 2025 pour l'exercice précédent).

DEUXIÈME RÉCOLTE CANADA | SECOND HARVEST CANADA

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 août 2025

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette comptable 2025	Valeur nette comptable 2024
Améliorations du bâtiment	8 473 840 \$	2 259 169 \$	6 214 671 \$	6 861 739 \$
Bâtiment - 120 The East Mall	6 025 973	1 345 801	4 680 172	4 921 211
Camions de livraison	3 939 994	2 345 955	1 594 039	921 747
Terrain	1 550 879	-	1 550 879	1 550 879
Mobilier et équipement	332 351	315 868	16 483	31 290
	20 323 037 \$	6 266 793 \$	14 056 244 \$	14 286 866 \$

Les camions de livraison, les améliorations du bâtiment et le mobilier et équipement relatifs aux activités du 120 The East Mall à Toronto sont financés par les apports d'immobilisations corporelles décrits à la note 6.

Le coût des camions de livraison au 31 août 2025 inclut un véhicule acquis pour un montant de 205 199 \$ qui n'était pas utilisé à la fin de l'exercice.

5. APPORTS REPORTÉS

	Livraison de denrées alimentaires (note 8)	Application Bouffe Récup (note 9)	Dépenses de fonctionnement de 2026	Fonds pour l'infrastructure alimentaire scolaire (note 11)	Total 2025	Total 2024
Solde au début de l'exercice	3 878 011 \$	53 129 \$	- \$	- \$	3 931 140 \$	3 014 232 \$
Apports reçus au cours de l'exercice	1 699 103	72 134	328 500	2 250 000	4 349 737	5 432 413
Apports constatés à titre de produits	(3 873 444)	(53 129)	-	(2 067 012)	(5 993 585)	(4 515 505)
Solde à la fin de l'exercice (note 2)	1 703 670 \$	72 134 \$	328 500 \$	182 988 \$	2 287 292 \$	3 931 140 \$

6. APPORTS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES REPORTÉS

Les apports d'immobilisations corporelles reportés comprennent les fonds affectés reçus pour l'acquisition de camions de livraison, d'équipement d'entrepôt, de travaux d'amélioration du bâtiment et une partie du coût de construction initial du bâtiment, répartis comme suit :

	2025	2024
Investis dans les immobilisations corporelles décrites ci-dessus (note 4)	12 143 568 \$	12 651 308 \$
Apports non dépensés, affectés à de futurs achats d'immobilisations corporelles :		
Équipement, camions de livraison et fourgonnettes	-	807 163
	12 143 568 \$	13 458 471 \$

DEUXIÈME RÉCOLTE CANADA | SECOND HARVEST CANADA

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 août 2025

6. APPORTS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES REPORTÉS (suite)

La continuité des apports d'immobilisations corporelles reportés pour l'exercice est comme suit :

	2025	2024
Solde au début de l'exercice	13 458 471 \$	14 477 345 \$
Apports reçus pour l'acquisition d'immobilisations corporelles	-	225 000
Amortissement des apports d'immobilisations corporelles aux produits	(1 296 960)	(1 243 874)
Réaffectation des apports en capital différés des exercices antérieurs	(17 943)	-
Solde à la fin de l'exercice	12 143 568 \$	13 458 471 \$

7. AFFECTATIONS RESTREINTES À L'INTERNE

Le conseil d'administration de l'entité (le Conseil) a établi et maintient des réserves affectées d'origine interne, comme suit :

Réserve d'exploitation

Cette réserve fournit une source interne de fonds pour des situations telles qu'une augmentation imprévue des dépenses, des coûts ponctuels non budgétés, une perte inattendue de financement ou des pertes non assurées. Au 31 août 2025, le solde de cette réserve est de 5 370 000 \$.

Réserve de l'immeuble et des immobilisations corporelles

Cette réserve constitue une source immédiate de fonds pour les réparations majeures, l'agrandissement ou l'acquisition de nouveaux bâtiments, de baux, de mobilier, d'équipement et de camions nécessaires au fonctionnement efficace des activités de l'entité et de ses programmes. Au 31 août 2025, le solde de cette réserve est de 300 000 \$.

Réserve d'opportunité

Cette réserve fournit une source de fonds pour répondre à des objectifs uniques d'opportunités ou de besoins qui font progresser la mission de l'entité. Elle est également destinée à fournir une source interne de fonds pour le renforcement des capacités organisationnelles, comme le développement du personnel, la recherche, la recherche et le développement ou l'investissement dans des infrastructures, qui permettront de bâtir une capacité organisationnelle à long terme. Au 31 août 2025, le solde de cette réserve est de 500 000 \$.

Les réserves ci-dessus sont soutenues par la trésorerie et les placements à court terme (note 2).

8. DONS DE DENRÉES ALIMENTAIRES

Au cours de l'exercice 2025, environ 95 365 000 livres de denrées alimentaires ont été récupérées et livrées aux agences (2024 – 87 120 000 livres). Le prix moyen par livre pour chaque catégorie de nourriture donnée varie de 0,82 \$ à 9,11 \$ (2024 – 0,82 \$ à 9,11 \$). La valeur des dons de denrées alimentaires reçus et des livraisons connexes est comptabilisée à l'état de la situation financière et à l'état des résultats.

Le montant des dons de denrées alimentaires ci-dessus comprend 73 891 000 livres (2024 – 67 295 000 livres) de denrées alimentaires récupérées par le biais de la plateforme de distribution en ligne « Application Bouffe Récup » de l'entité (note 9). Cette quantité représente une valeur de 310 680 000 \$ (2024 – 281 000 000 \$).

L'entité utilise un logiciel soutenu par un tiers parallèlement à divers processus internes pour superviser le suivi des dons de denrées alimentaires.

DEUXIÈME RÉCOLTE CANADA | SECOND HARVEST CANADA

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 août 2025

9. APPLICATION BOUFFE RÉCUP

L'objectif principal de l'application Bouffe Récup (antérieurement Foodrescue.ca) est d'améliorer et de maintenir l'utilisation de la plateforme de distribution en ligne développée par l'entité afin de favoriser l'échange des denrées alimentaires entre les entreprises accréditées et les organismes à but non lucratif ou de bienfaisance.

Les produits provenant des levées de fonds auprès des fondations et des sociétés ont été utilisés pour financer ces dépenses.

10. INSTRUMENTS FINANCIERS

L'entité est exposée à divers risques par le biais de ses instruments financiers et dispose d'un cadre global de gestion des risques afin de surveiller, évaluer et gérer ces risques. La direction est d'avis que l'entité n'est pas exposée à des risques importants de crédit, de liquidité, de marché et autres risques de prix ni à des concentrations importantes de risques découlant de ses instruments financiers.

11. FONDS POUR L'INFRASTRUCTURE ALIMENTAIRE SCOLAIRE

L'entité a reçu un financement de 2 250 000 \$ du ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du Canada (Le Ministère) pour le fonds pour l'infrastructure alimentaire scolaire.

Le Fonds a été créé afin d'apporter un soutien aux organismes sans but lucratif afin d'aider à améliorer les infrastructures et les équipements des programmes alimentaires scolaires à travers le Canada. L'entité a distribué les fonds sous forme de subventions à des organisations tierces fonctionnant de manière indépendante.

L'entité utilise une série de processus afin d'effectuer une revue des demandes de financement de programmes, donner les approbations et maintenir le contrôle sur le décaissement des fonds du programme. De plus, les bénéficiaires des fonds du programme sont tenus de rendre compte à l'entité de l'utilisation du financement et de démontrer la réalisation de leurs objectifs tels qu'ils sont énoncés dans leurs demandes de financement de programme approuvées.

L'accord de financement exige que l'entité distribue un total de 2 045 454 \$ afin de soutenir les coûts admissibles de ces programmes. Les apports reportés comprennent un montant de 182 988 \$, destiné à couvrir les coûts administratifs liés aux exigences de rapport final de la subvention pour l'exercice 2026.

Les produits de « Fonds pour l'infrastructures alimentaire scolaire – financement » à l'état des résultats comprennent également un montant de 21 558 \$ reçu pour coordonner l'administration de ce programme, conformément aux modalités contractuelles du programme.

12. LEVÉES DE FONDS

Les produits provenant de levées de fonds, comptabilisés au cours de l'année, proviennent des sources suivantes :

	2025		2024	
Dons de :				
Fondations	8 147 682	\$	6 816 994	\$
Sociétés	5 503 365		5 634 531	
Particuliers	4 416 360		3 629 195	
Campagnes de financement	650 815		655 567	
Levées de fonds de tierces parties	209 244		133 922	
Événements spéciaux	34 448		144 835	
	18 691 914	\$	17 015 044	\$

Les dons provenant des campagnes de financement sont collectés lors des campagnes *Hero Day*. Les levées de fonds de tierces parties sont organisés par des organismes locaux dont le destinataire désigné des fonds collectés est l'entité.

DEUXIÈME RÉCOLTE CANADA | SECOND HARVEST CANADA

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 août 2025

13. CONTRIBUTION DES SERVICES BÉNÉVOLES

Environ 16 783 heures ont été consacrées à l'entité au cours de l'exercice 2025 (2024 – 15 662 heures). Le taux horaire du salaire minimum, selon l'*Ontario Living Wage Network*, utilisé pour 2025 était de 26 \$ (2024 – 25, 05 \$). La valeur de ces services bénévoles est comptabilisée à l'état des résultats.

14. RÉGIME DE RETRAITE

L'entité s'est inscrite au programme de régime de retraite du SEFPO OPTrust Select, à compter de 2022. OPTrust Select a été créé en 2018 afin d'offrir un programme de régime de retraite à prestations déterminées aux employeurs du secteur parapublic, ainsi qu'aux organismes de bienfaisance et à but non lucratif qui exercent leurs activités en Ontario. À la fin du dernier exercice financier, soit au 31 décembre 2024, le Fonds affichait un excédent de 190 millions de dollars.

Le régime a été établi en 1994 afin de fournir des prestations de retraite aux employés de la province de l'Ontario dans les unités de négociation représentées par le Syndicat des employés de la fonction publique de l'Ontario (SEFPO) et certaines autres unités de négociation et employeurs.

Puisqu'il s'agit d'un régime interentreprises, ce régime de retraite est comptabilisé selon les normes relatives aux régimes à cotisations définies.

Les frais d'administration de l'exercice comprennent une charge de retraite de 299 502 \$ (2024 – 250 182 \$) liée à un régime de retraite à prestations déterminées du Régime de retraite du Syndicat des employés de la fonction publique de l'Ontario (« le Régime »).

15. RÉPARTITION DES COÛTS

Certaines charges de salaires, charges générales et frais liés à l'occupation des locaux se rapportent à plus d'une fonction. Ces charges ont été réparties aux rubriques « communications et levées de fonds, » collecte et livraison de denrées alimentaires », « application Bouffe Récup » et "formation et éducation » à l'état des résultats. Le temps du personnel est imputé en fonction du temps consacré à chacune de ces fonctions. Les coûts liés à l'occupation des locaux sont répartis en fonction de l'utilisation proportionnelle de l'espace ou des activités du service. Ces dépenses ont été imputées comme suit :

	2025		2024
Salaires et avantages sociaux			
Application Bouffe Récup	7 226 094	\$	4 727 316
Autres frais liés à la livraison de denrées alimentaires	4 081 315		5 146 199
Formation et éducation	539 511		78 500
Communications et levées de fonds	300 964		449 074
Administration	283 210		59 152
	12 431 094	\$	10 460 241
Entrepôt et livraison			
Formation et éducation	490 000	\$	200 299
Frais généraux			
Application Bouffe Récup	2 753 562	\$	2 839 015
Autres frais liés à la livraison de denrées alimentaires	1 475 111		1 534 048
	4 228 673	\$	4 373 063

DEUXIÈME RÉCOLTE CANADA | SECOND HARVEST CANADA

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 août 2025

16. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2024 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2025.
